



Accueil de loisirs de l'ASAJ

PROJET PEDAGOGIQUE ANNUEL

En lien avec le Projet Educatif de l'ASAJ

Année 2024

**ACCUEIL DE LOISIRS
de la 6^{ème}/17 ANS**

« ANIMATION JEUNESSE »

Où ?

Siège social du Centre de loisirs :
44 rue de la Tête Noire 42470 St Symphorien de Lay

Implantation :
Local fixe, le PASSAJ et utilisation des diverses structures du territoire

Secteur géographique d'intervention:

- canton de St Symphorien de Lay, territoire CoPLER soit 16 communes
- Sorties sur Roanne et ses alentours
- Sortie sur Saint Etienne et Lyon Clermont Ferrand, région Rhône alpes Auvergne

Quand ?

Périodes d'ouverture :

- vacances d'Automne
- vacances d'hiver
- vacances de printemps
- vacances d'été

- actions ponctuelles les mercredis et samedis sur des projets spécifiques
- séjours courts (mini camp été)
- séjours de vacances (hiver, été)
- séjours spécifiques étendus au plus de 16 ans (échange européen projet solidarité internationale)

Qui ?

Public concerné : préadolescents 10/14 ans, adolescents 15/ 17 ans

Caractéristiques : Cette tranche d'âge 11/17 ans présente des différences marquées dans tous les domaines : physique, intellectuel, social, affectif...

En outre, une préoccupation fondamentale peut servir de référence même si elle prend des formes variées : la construction de sa personnalité (vers l'âge adulte).

Comment ?

Equipements utilisés :

- Salle de sports des communes du canton (St Just La Pendue, Neulise, St Symphorien de Lay, Fourneaux, St Victor, Régnny)
- Terrain de sports communaux (courts de tennis, de boules, stade de foot...)
- Base de loisirs de St Symphorien de Lay et de Cordelle
- Bâtiment de la CoPLER

Moyens humains :

• L'équipe pédagogique :

- 4 animateurs permanents de l'A.S.A.J. (1 BEESAPTT, 1 BPJEPS option APT, 1 BPJEPS option Sports Collectifs, 1 BPJEPS option LTP)

- 2 à 4 animateurs vacataires (B.A.F.A. titulaires, B.A.F.A. stagiaires)

- le personnel de la communauté de communes (COPLER) mis à disposition :

- 1 animateur - B.E.E.S.A.P.T.,
- 1 secrétaire -comptable chargée d'une partie du suivi administratif,
- 2 animatrices multimédia et culture

- des intervenants extérieurs pour les activités spécifiques

• Le rôle de l'adulte :

- Offrir un cadre de référence stable : l'image du « copain » n'est pas souhaitée par les adolescents ;
- Positionnement d'adulte : besoin de personnes responsable en face d'eux ;
- Insister sur les relations de confiance, permettant toute communication ;
- Favoriser les responsabilités, les initiatives ;
- Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe ;
- Vivre des relations riches, permettre de favoriser le dialogue ;
- Vivre l'aventure : nécessité de compétences importantes (brevet d'état);
- Savoir gérer les difficultés, les troubles individuels et collectifs.

Moyens matériels :

- 1 car de 22 places + chauffeur (permis D)
- 1 mini bus 9 places
- matériel pédagogique
- matériel de camping

- **matériel sportif et de loisir**

Moyens de communication :

- **Mails adressés à tous les adhérents et partenaires (collège de Regny, mairie...)**
- **Site de l'ASAJ**
- **Réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et page en lien sur le site COPLER**
- **Article de presse (« Le Progrès et Pays roannais »)**

Pourquoi ?

Objectifs éducatifs et pédagogiques :

Objectifs éducatifs de l'ASAJ	Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs 11/17ANS	Moyens / Actions
Sensibiliser aux notions de respect humain	<ul style="list-style-type: none">• Négocier des règles de vie au quotidien	<ul style="list-style-type: none">➤ En intervenant systématiquement et inlassablement sur tout ce qui peut volontairement ou involontairement glisser vers un manque de respect d'autrui et proposer des moyens de « réparer ses actes » le cas échéant.
	<ul style="list-style-type: none">• Poser des repères	<ul style="list-style-type: none">➤ En animant des temps d'échanges pendant les repas...➤ En réalisant des activités, jeux et grands jeux basés sur la coopération. responsabiliser les jeunes (respect des locaux, du matériel...) au travers des animations sportives➤ En mettant en place des passerelles avec les centres de loisirs pour favoriser l'entraide entre petits et grands et faciliter le passage des 11ans entre l'accueil de loisirs enfants et ados
	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'accueil et la cohabitation entre les jeunes, issus de communes différentes et issus de toutes les classes sociales	<ul style="list-style-type: none">➤ Accueillir tous les jeunes au sein de la structure sans discrimination➤ Accueillir des jeunes porteurs de handicap➤ Faciliter la mobilité des habitants du territoire en mettant en place un système de navettes et ramassages selon nos possibilités➤ Mettre en place une tarification modulée en fonction des ressources

Préconiser la prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les rythmes de vie des jeunes en vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer un accueil échelonné le matin et le soir ➤ Organiser les journées en proposant des temps libres, non animés, non encadrés, des temps de pause durant la journée, ➤ Prendre en compte les envies des jeunes dans la proposition d'activités
	<ul style="list-style-type: none"> • Amener les jeunes à comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter les besoins alimentaires en fonction des activités. ➤ Mettre en place des projets sur l'alimentation avec des intervenants (petits déjeuners équilibrés, repas « proportionnés »...) ➤ Proposer la formation aux gestes de premiers secours
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes aux différents dangers sociétaux et environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En organisant ou en participant à des journées « prévention » ➤ En travaillant avec des partenaires sur des thématiques comme « le sport, la santé, le bien être... » ➤ En sensibilisant les jeunes au tri sélectif, et en mettant en place des activités avec des produits de récupération (graff à la déchetterie, animation trie ...) ➤ En sensibilisant les jeunes au numérique et aux réseaux sociaux, à travers des ateliers de sensibilisation et le dispositif Promeneurs du net
Favoriser la capacité à vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de vivre en collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En organisant des séjours (ski, camp été, mini camp...) ➤ En mettant en place des échanges entre différentes structures (tournoi inter structure, ateliers « filles » en communs avec des filles d'autres structures...)

	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'adaptation et l'intégration des jeunes au sein des activités de l'ASAJ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Passerelles avec centre de loisirs, familiarise avec l'environnement et avec le personnel encadrant ➤ Rencontre avec la famille et le jeune lors d'une première inscription ➤ Possibilité de mettre en place un plan d'accueil individualisé (PAI) en fonction des besoins ➤ Proximité des animateurs avec la famille et les jeunes pour rassurer, numéro de téléphone portable des animateurs communiqué aux familles ➤ Valoriser les compétences repérées dans l'équipe (salariés et bénévoles)
	<ul style="list-style-type: none"> • Pour impliquer les familles dans le centre, nous multiplierons les temps de rencontre et d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les savoir-faire des parents... en proposant aux parents d'accompagner les groupes sur certaines sorties, ou en mettant en œuvre les parents sur des activités spécifiques ➤ Inviter les parents... en proposant un accueil échelonné et un accueil des parents autour d'un thé ou d'un café ➤ Organiser des manifestations où les familles puissent être invitées et impliquées
<p>Favoriser l'autonomie et la responsabilité du jeune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les jeunes dans la préparation de projets de la manière la plus autonome qu'il soit 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En proposant des projets plus longs et complexe dans lesquels les enfants / jeunes choisissent de s'engager à moyen terme. ➤ En donnant un budget de fonctionnement pour (activités + alimentation+transport), ➤ En mettant à leur disposition des moyens d'effectuer leurs propres démarches (locomotion, téléphone, courrier, Internet...) ➤ En les amenant à utiliser les ressources présentes dans leur environnement pour les autofinancements (marché, manifestations...)

	<ul style="list-style-type: none"> • Donner le choix des activités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En multipliant le nombre d'activités différentes sur la journée ➤ En proposant des Pass à thème ➤ En proposant des activités à la carte ➤ En donnant la possibilité d'être critique sur le déroulement de leur séjour ou de leur journée (bilan moral / évaluation avec les jeunes et les animateurs).
	<ul style="list-style-type: none"> • Informer des possibilités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en avant les spécificités et possibilités sur le terrain, rencontrer les jeunes directement sur le terrain, club de jeunes, MJC, collèges.... ➤ Utiliser les moyens de communication des jeunes (Instagram, Snapchat, Facebook...), afficher des informations dans les lieux de fréquentation des jeunes (cyber collège, collège...)